

Prolongation des consentements (consents) de la part des créanciers RCF et Quatrim et report de la maturité des financements opérationnels

Paris, le 30 septembre 2026

Dans le prolongement de son communiqué du 27 juillet 2026¹, le Groupe annonce avoir obtenu de ses créanciers RCF et Quatrim la prolongation de leur consentement de ne pas utiliser les discussions en cours relatives au projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du Groupe comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation.

Les consentements relatifs aux RCF, financements opérationnels et Quatrim sont désormais valables jusqu'au 31 octobre 2026, avec une option d'extension au 15 novembre 2026 en cas de signature d'un accord ferme d'ici au 31 octobre 2026 avec les créanciers Quatrim.

Les consentements relatifs aux RCF, financements opérationnels et Quatrim intègrent également le non-exercice de tout droit au titre du non-paiement de l'échéance d'intérêts du TLB prévue le 27 septembre 2026, comme annoncé par Casino dans son communiqué de presse du 24 septembre 2026².

Par ailleurs, le Groupe indique avoir obtenu des créanciers concernés un report de la maturité de ses financements opérationnels au 15 novembre 2026, à l'exception du RCF Monoprix Exploitation dont la maturité est reportée au 16 novembre 2026.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacommunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0) 1 53 65 24 29

¹ [Communiqué du 27 juillet 2026](#)

² [Communiqué du 24 septembre 2026](#)